



7^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mardi 13 décembre 2022, à 19 heures

Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Monsieur Marc Savard	Secrétaire, en ligne
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice
Monsieur Richard Lebel	Administrateur

Était absent

Monsieur Francis Bouchard	Trésorier
---------------------------	-----------

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville-Des Châtel
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Madame Nathalie Cournoyer	Conseillère en urbanisme à la Ville de Québec
Lucette Bouchard	Secrétaire de rédaction

En plus des personnes mentionnées, 16 citoyens et citoyennes ont assisté à la rencontre.

Renseignements : Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques

Téléphone : 418 641-6411, poste 8152
Courriel : dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.

ORDRE DU JOUR

7^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mardi 13 décembre 2022, à 19 h 00

En salle

Édifice Denis-Giguère, Salle RC15 (305, rue Racine)

En ligne (Inscription obligatoire)

https://villequebec.zoom.us/meeting/register/tZEId-utqTwjGdMCnaH-HY_45DJ_E_bCLDBz

- | | | |
|----|---|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée | 19 h |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 01 |
| 3. | Consultation et demande d'opinion au conseil de quartier : | 19 h 05 |
| | <u>Zone à l'angle du boulevard des Étudiants et de la rue Monseigneur-Cooke - Augmenter la limite de logements par bâtiment</u> | |
| | 3.1 Présentation du projet de modification réglementaire | |
| | 3.2 Questions et commentaires du public | |
| | 3.3 Questions et commentaires du conseil de quartier | |
| | 3.4 Recommandation du conseil de quartier | |
| 4. | Questions et commentaires du public | 19 h 35 |
| 5. | Période d'information de la conseillère municipale | 19 h 45 |
| 6. | Dossiers concernant le quartier | 19 h 55 |
| | 6.1 Suivi de la résolution sur la vitesse sur la rue du Golf | |
| | 6.2 Mesures de sécurité routière sur la rue Valvue | |
| | 6.3 Stationnement de l'entreprise Canots Légaré | |
| | 6.4 Déplacement de stationnement sur la rue de la Quiétude | |
| | 6.5 Réinstallation de la boîte à livres sur la rue Racine | |
| | 6.6 Stationnement public pour raison de déneigement des rues | |
| 7. | Dossiers du conseil de quartier de Loretteville | 20 h 25 |
| | 7.1 Résolution en appui à la Vision de la mobilité active de la Ville | |
| | 7.2 Suivi du projet Mobilité.s d'Accès transports viables | |
| | 7.2.1 Réalisations passées et à venir | |
| | 7.2.2 Promotion de la mobilité active | |
| 8. | Activités des membres du conseil de quartier | 20 h 40 |
| | 8.1 Présentation du Service 311 de la Ville (28 novembre 2022) | |
| | 8.2 Séance d'information sur la révision des pratiques et fonctionnement des conseils de quartier (1 ^{er} décembre 2022) | |

9.	Adoption des procès-verbaux	20 h 45
	9.1 Adoption du PV du 11 octobre 2022	
	9.2 Adoption du compte-rendu du 1 ^{er} novembre 2022 (absence de quorum)	
10.	Fonctionnement du conseil	20 h 45
	10.2 Suivi du budget	
	10.2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction	
	10.3 Renouvellement des assurances du conseil de quartier (fait)	
	10.4 Calendrier des rencontres (février à juin 2023)	
11.	Varia	20 h 55
	11.1 Lettre de remerciement à Jean-Sébastien Mathon	
	11.2 Sapins illuminés sur la rue Racine	
	11.3 Reddition de compte pour le projet de la sécurité routière	
12.	Date de la prochaine rencontre (10 janvier) et levée de l'assemblée	21 h

22-12-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Lyse Pelletier, présidente, propose l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05. Elle salue l'assistance en salle et M. Francis Bouchard, trésorier, en ligne, ainsi que Mme Nathalie Cournoyer, conseillère en urbanisme à la Ville de Québec, et les membres du conseil de quartier.

22-12-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour tel que décrit dans l'avis de convocation.

Ajout des points suivants au Varia :

11.2 Sapins illuminés sur la rue Racine

11.3 Reddition de compte pour le projet de la sécurité routière

Sur la proposition de Mme Isabelle Duchesneau et appuyée par Mme Nancy Beaupré, l'ordre du jour incluant les ajouts proposés est adopté à l'unanimité.

22-12-03 Consultation et demande d'opinion au conseil de quartier :

[Zone à l'angle du boulevard des Étudiants et de la rue Monseigneur-Cooke - Augmenter la limite de logements par bâtiment](#)

Mme Dominique Gagnon explique son rôle comme conseillère en consultations publiques lors d'une demande de consultation. De plus, elle informe des démarches et du déroulement d'une consultation publique à la Ville de Québec. Mme Nathalie Cournoyer présente le projet de modification. Le contenu de cette consultation ainsi que les questions des participants (rapport sur le projet de modifications) sont accessibles sur le site Web de la Ville de Québec.

À la suite de cette consultation, les membres du conseil de quartier souhaitent être préalablement informés des enjeux de la demande d'opinion, afin de mieux répondre aux attentes des citoyens. Pour une meilleure compréhension des critères exigés par les règlements d'urbanisme de La Haute-Saint-Charles, Mme Cournoyer propose de planifier une rencontre avec le conseil de quartier.

Résolution CA-22-30

Objet : Modifications au Règlement R.C.A.6V.Q. 326

Sur la proposition de Mme Linda Duchaine et appuyée par Mme Nancy Beaupré, il est résolu d'accepter les modifications au règlement R.C.A.6V.Q. 326, tout en incluant l'ajout de verdure au projet de construction, et ce, afin de préserver l'intimité des terrains voisins.

Adoptée à l'unanimité

22-12-04 Questions et commentaires du public pour autres

Sans objet.

22-12-05 Période d'information de la conseillère municipale

• **Création du Regroupement de gens d'affaires**

Une douzaine de commerçants se sont réunis le mercredi 7 décembre et ont formé un conseil d'administration (CA), dont le président sera éventuellement nommé. Ce

Regroupement se concentrera exclusivement sur l'aspect commercial des gens d'affaires incluant la rue Racine, le boul. Valcartier ainsi qu'une partie du boul. de l'Ornière, dont le Clap. Une page Facebook sera créée et dédiée exclusivement aux commerçants qui en sont membres. Le Regroupement des gens d'affaires bénéficiera d'une aide financière en provenance de la Ville de Québec et du gouvernement québécois. À court terme, les citoyens disposeront d'une infolettre pour se renseigner sur le fonctionnement et les développements du Regroupement des gens d'affaires. Cette dernière apparaîtra sur la page Facebook du groupe [Loretteville](#).

M. Lebel propose aussi de publier un portrait de chaque commerçant de la rue Racine. Ceci permettrait de mieux connaître les commerces, d'assurer une plus grande visibilité et d'inciter les usagers à consommer chez eux.

22-12-06 Dossiers concernant le quartier

6.1 Suivi de la résolution sur la vitesse sur la rue du Golf

Cette résolution a été adoptée le 11 octobre 2022 et transmise aux services concernés. D'autres problématiques de sécurité routière existent aussi sur d'autres rues, et qui ont été identifiées par la Ville ou par des citoyens. Celles-ci devront aussi être priorisées par la Ville.

6.2 Mesures de sécurité routière sur la rue Valvue

Il y aura consultation auprès des citoyens concernés, possiblement en janvier. À cette occasion, la Ville présentera les mesures qui pourraient être mises en place. Les membres du conseil de quartier peuvent y participer. Ils seront informés de la suite des choses.

6.3 Stationnement de l'entreprise *Canots Légaré*

Canots Légaré dispose de moins en moins d'espaces de stationnement pour satisfaire sa clientèle. Monsieur Légaré est à la recherche de solutions avec la Ville de Québec, qui agit en tant que facilitateur dans ce dossier.

6.4 Déplacement de stationnement sur la rue de la Quiétude

Le 1^{er} novembre dernier, Mme Estelle Lévesque a communiqué avec la Ville de Québec afin d'obtenir l'autorisation de déplacer son stationnement de deux voitures en raison de la dangerosité due aux plaques de glace qui s'accumulent dans son entrée. La Ville l'a informée qu'elle devait se conformer aux normes en vigueur. Mme Dominique Gagnon l'invite à refaire sa demande accompagnée d'un urbaniste, afin que son projet soit en conformité avec les règles établies. De plus, Mme Lévesque dénonce la circulation de véhicules longs et imposants qui effectuent un virage serré devant sa résidence. Elle a déjà déposé une plainte au 311. Elle considère que les procédures pour ce faire entendre et les décisions municipales ne sont nullement adaptées aux besoins des personnes âgées.

6.5 Réinstallation de la boîte à livres sur la rue Racine

À la suite d'une demande de Mme Dombrowski, déposée le 11 octobre dernier, la boîte à livres sur la rue Racine sera réinstallée. Mme Marie-Josée Asselin a déjà entamé les démarches.

6.6 Stationnement public pour raison de déneigement des rues

Mme Pelletier fait part d'une demande d'une résidente pour obtenir de la Ville des espaces de stationnement lors du déneigement des rues. Mme Asselin signale que la réglementation municipale varie d'un arrondissement à l'autre. Pour La Haute-Saint-Charles, il est interdit de stationner de 21 h à 7 h le lendemain matin. La Ville met à la disposition des parcs de stationnement extérieurs pour y garer leur véhicule aux résidents de Beauport, Cité-Limoilou, Les Rivières, Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Lors d'un déneigement, les citoyens en périphérie peuvent accéder, dans la majorité des cas, à un stationnement hors rue. La demande sera analysée par la Ville.

22-12-07 Résolution CA-22-31

Objet : Vision de la mobilité active de la Ville

Considérant le dévoilement récent de la Vision de la mobilité active de la Ville de Québec ;

Considérant que des projets issus de la Vision de la mobilité active puissent être réalisés autant dans les quartiers périphériques de la ville, que dans les quartiers centraux ;

Considérant que le quartier de Loretteville puisse bénéficier de projets liés à la mobilité active ;

Considérant que le quartier de Loretteville puisse profiter de chaque opportunité pour le développement de projets de mobilité active, tels que de liens adéquats avec les quartiers limitrophes et ceux du centre-ville ;

Considérant que de nombreux aménagements restent à compléter et à réaliser pour favoriser la mobilité active des citoyens et citoyennes du quartier, notamment sur le plan de :

- l'aménagement de pistes cyclables ;
- de l'aménagement de pistes cyclables en lien avec l'aménagement de corridors scolaires ;
- de la réfection, de l'aménagement ou de l'entretien adéquat des trottoirs, particulièrement pour les citoyens plus vulnérables (enfants et personnes à mobilité réduite) ;
- de l'aménagement de lieux adéquats et sécuritaires (tels que des abribus ou des arrêts mieux désignés) favorisant l'accès aux transports collectifs ;

Considérant que le conseil de quartier de Loretteville a transmis un mémoire sur la Mobilité active (mars 2021) et sur la sécurité routière (janvier 2020) où se retrouvent les enjeux du quartier en matière de mobilité active ;

Le conseil de quartier de Loretteville appuie la vision de la mobilité active de la Ville de Québec. Ses membres souhaitent ainsi que le quartier de Loretteville puisse bénéficier de plans d'action et de réalisations pour favoriser la mobilité active de ses citoyens et citoyennes.

Sur la proposition de Mme Linda Duchaine et appuyée par M. Richard Lebel, il est résolu d'accepter et de remettre ladite résolution à la Ville de Québec.

Adoptée à l'unanimité

22-12-08

Activités des membres du conseil de quartier

8.1 Présentation du Service 311 de la Ville le 28 novembre 2022

Le 28 novembre 2022, Mme Linda Duchaine, administratrice, participait à la présentation du Service 311. Voici les grandes lignes.

- Un service dédié aux échanges téléphoniques et électroniques avec les citoyens
- Une offre de service qui prend en compte la dimension qualitative de la relation
- Une façon simple d'entrer en communication avec la Ville :
 - obtenir des renseignements sur un service ;

- faire une demande d'intervention ou de service ;
- solliciter une intervention rapide pour réparer un équipement défectueux ou signaler un problème sur la voie publique ;
- transmettre un commentaire ou une plainte.

8.2 Séance d'information sur la révision des pratiques et fonctionnement des conseils de quartier (1^{er} décembre 2022)

Cette séance d'information avait comme objectif de présenter une synthèse des résultats du questionnaire en ligne ainsi que les pistes d'action proposées. Mme Lyse Pelletier suggère de tenir une séance de travail spécifique sur ce sujet le 10 janvier 2023. Une résolution devra être adoptée et transmise à la Ville au plus tard le 1^{er} mars 2023. La rencontre aura lieu à la résidence de Mme Duchesneau.

22-12-09 Adoption des procès-verbaux

9.1 Adoption du PV du 11 octobre 2022

Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyée par Mme Isabelle Duchesneau, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

9.2 Adoption du compte rendu du 1^{er} novembre 2022 (absence de quorum)

Le quorum n'étant pas atteint pour la rencontre du 1^{er} novembre, il a été décidé de rédiger un compte rendu et non un procès-verbal. Le compte rendu ne nécessite pas d'approbation officielle.

22-12-10 Fonctionnement du conseil

10.1 Suivi du budget

Au nom de M. Francis Bouchard, trésorier, Mme Pelletier présente les données de l'état de compte 2021-2022. Au 31 décembre, il reste 666,24 \$ dans le compte courant, excluant le montant de 3000 \$ pour le projet de sécurité routière.

10.2 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction

Résolution CA-22-32

Objet : Paiement des travaux de rédaction

Sur la proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyée par Mme Lyse Pelletier, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville autorise un paiement de 200 \$ à Mme Lucette Bouchard pour la rédaction du compte rendu du 1^{er} novembre 2022 ainsi que du procès-verbal du 13 décembre 2022, à la réception des documents.

Adoptée à l'unanimité

10.3 Renouvellement des assurances du conseil de quartier (fait)

Mme Dominique Gagnon informe l'assemblée qu'elle a procédé au renouvellement des assurances. La structure de la police couvre la responsabilité civile, les administrateurs et les dirigeants (dommages corporels en cas d'accidents ou autres), les biens, etc. Ce régime d'assurance est offert par la Ville de Québec.

10.4 Calendrier des rencontres (février à juin 2023)

Mme Dominique Gagnon propose de déplacer au deuxième mardi du mois les prochaines séances du conseil du quartier : 14 février, 14 mars, 11 avril, 9 mai et 13 juin.

Varia

22-12-11 11.1 Lettre de remerciement à Jean-Sébastien Mathon

Ce dossier est clos. Il a déjà été traité.

11.2 Sapins illuminés sur la rue Racine

À la suite de vols de rallonges servant à illuminer les sapins sur la rue Racine, la Ville procédera à une technique de camouflage des rallonges, soit de les enterrer sous la neige.

11.3 Reddition de compte pour le projet de la sécurité routière

Ce dossier est clos. Mme Pelletier a procédé à la reddition de compte.

22-12-12 Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre du conseil de quartier est prévue au mardi 14 février 2023 à 19 heures.

Sur la proposition de Mme Linda Duchaine et appuyée par Mme Lyse Pelletier, la séance est levée à 21 h 46.

Lyse Pelletier, Présidente

Marc Savard, Secrétaire